



Projet de ligne à grande vitesse Bordeaux-Toulouse



“Réunions thématiques,
dans le vif des sujets”

Edito

Le débat sur la LGV Bordeaux-Toulouse, ouvert le 8 juin, a entraîné une très large participation. Les principaux indicateurs de résultats retenus par la Commission nationale du débat public le situent, d'ores et déjà et bien avant sa clôture, comme l'un des débats publics les plus denses. En effet, au 10 octobre, le bilan provisoire était le suivant :

- Participation aux réunions publiques : 3 000 personnes
- Questions posées par écrit : 789 (réponses données : 704)
- Témoignages : 127
- Demandes d'abonnement gratuit aux publications du débat : 2 935
- Contributions institutionnelles et cahiers d'acteurs (Collectifs, associations, etc.) :
 - 50 contributions
 - 5 Cahiers d'acteurs (et autant en préparation)
- Consultation du site Internet : 14 125
- Couverture médiatique : plus de 230 articles et 35 passages télévision et radio.

Nous entrons aujourd'hui dans un cycle de réunions de synthèse (dates ci-dessous). Ces rencontres permettront de balayer les grands sujets abordés localement et sur un plan général, et aux citoyens d'apporter leurs témoignages.

À partir de tous ces éléments, déjà d'une grande densité et d'une grande richesse, la Commission particulière (Madame Mader, Messieurs Barel, Mathis, Sablayrolles, Sabin et moi-même) établira le compte-rendu complet, objectif et neutre à l'issue du débat.

Ce document et le bilan réalisé par le Président de la CNDP, Monsieur Mansillon, seront rendus publics. Il appartiendra au Maître d'ouvrage et à l'ensemble des décideurs d'en faire le meilleur usage et de déterminer la suite à donner au projet.

Je rappelle, en outre, que la CPDP, émanation d'une autorité administrative indépendante, ne doit à aucun moment prendre parti, ni officiellement, ni individuellement. Cela fait partie de la charte de déontologie des débats publics.

Henri Demange

Président de la Commission particulière du débat public

– **Attention modification de programme** : La réunion à Bordeaux initialement prévue à la Cité mondiale du vin est déplacée le 17 novembre à 19h à l'Espace du Lac, Parc des expositions, Bordeaux.

Réunions de synthèse :

3 novembre 18h30
Agen
Amphithéâtre de la
chambre des métiers

8 novembre 18h30
Montauban
Salle de Carreyrat

16 novembre 19h00
Toulouse
Centre de congrès
Pierre Baudis

17 novembre 19h00
Bordeaux
Parc des expositions
Espace du Lac, entrée F

“ Vue générale sur les rencontres LGV Bordeaux-Toulouse

Alors que le débat public se prépare à entamer sa « dernière ligne droite », on constate que les réunions thématiques de rentrée sur les enjeux environnementaux et fonciers, après l'examen du sujet des gares début juillet, ont

LES MILIEUX

Castelsarrasin / 8 septembre 2005, “Ouvrez le débat” / / / / / / / /

Au cours de cette première réunion sur les enjeux environnementaux, la CPDP a annoncé la réalisation par Réseau ferré de France, à sa demande, de cartes faisant apparaître les différentes options de passage, et comportant un premier inventaire des sensibilités environnementales. Cela, en réponse à de nombreuses attentes en ce sens, exprimées lors des réunions publiques générales. Ces documents ont été par la suite la référence obligée de tous les échanges en réunions thématiques. Présente à Castelsarrasin, représentant Nature Midi-Pyrénées, Pascale Mahé a donné lecture de la position d'UMINATE, globalement favorable au projet, tout en insistant sur les précautions impératives qu'elle-même et l'ensemble des associations pour la protection de l'environnement de Tarn-et-Garonne préconiseraient. À ce titre, la préservation de la faune ornithologique de la forêt de Montech, de la

végétation méditerranéenne locale en terrasses ou des berges de la vallée de la Garonne. Le Maire de la ville natale de Pierre Perret, Bernard Dagen, ne manqua pas de souligner son interrogation sur deux arrêts de la LGV entre Toulouse et Bordeaux (Montauban et Agen), alors qu'à ses yeux, la station unique à Castelsarrasin, exactement à mi-chemin entre les deux métropoles de moyenne Garonne, subviendrait aux besoins des voyageurs. Jacques Larroque, Conseiller général du canton interpella le maître d'ouvrage à propos du contrôle du devenir des écoulements d'eau après la réalisation éventuelle de l'ouvrage. Il entendit la réponse de l'expert mandaté par RFF, ayant travaillé sur la LGV Est, qui affirma que les précautions écologiques concernant les zones inondables sont au premier rang des préoccupations dans tous les territoires.



LES ENJEUX FONCIERS

Montauban / 27 septembre 2005, “L'avenir se dessine maintenant” / /

L'emprise sur les zones agricoles, les réserves foncières, les modifications des communications constituaient les trois sujets de cette réunion montalbanaise (et également de la rencontre girondine du lendemain même), autour desquels la CPDP et RFF avaient convié des experts à répondre au public. Parmi eux, Marie-Thérèse Lacourt, Vice-présidente de la Chambre d'Agriculture de la Haute-Garonne, a déclaré prioritaire « la conservation d'exploitations viables n'amenuisant pas leur possibilité de développement ». Philippe de Vergnette, son homologue pour le département du Tarn-et-Garonne ainsi que Bernard Pouligny, directeur de la SAFER Garonne-Périgord se faisaient aussi l'écho de leurs contacts quotidiens avec les exploitants : « les localités devront souffrir le moins possible du projet, directement ou indirectement ». Et de citer non seulement les zones cultivées traversées, mais aussi la remise en état de réseaux hydrauliques, le remembrement de parcelles... Le sujet des acquisitions et réserves foncières donna lieu à l'indication du juriste invité, Fernand Bouyssou, avocat, « qu'en moyenne, plus de

90 % des expropriations se gèrent à l'amiable ». Un responsable de la Direction Régionale de l'Équipement (DRE) Midi-Pyrénées précisa que cette phase n'intervenait qu'après la déclaration d'utilité publique, soit 6 à 8 ans après le Débat public. Un laps de temps conséquent aux yeux de Guy-Michel Empociello, Conseiller général de Tarn-et-Garonne*, préoccupé par les modifications de communications entraînées par la LGV : « peut-on se permettre de geler tout projet de développement économique au motif que l'on attendrait le résultat d'une enquête portée à la lumière dans dix ans ? ». Réponse de la Direction Départementale de l'Équipement (DDE) présente : « À ce stade, les initiatives locales peuvent être prises, car le projet ne manquera pas d'intégrer, le moment venu, les évolutions de la réalité de terrain...»

*Guy-Michel Empociello annonça la création, sur initiative de l'assemblée départementale du Tarn et Garonne, d'un Syndicat Mixte comprenant les Communautés de Communes et d'Agglomérations concernées par le projet, ainsi que les Chambres consulaires.

es thématiques autour de la ” , une rentrée studieuse

une nouvelle fois permis à chacun d'exprimer son opinion. Ce tour de table au cœur des territoires a révélé un contenu riche d'enseignements, dont la CPDP dressera une synthèse dans son compte-rendu à l'issue des débats.

X NATURELS

/ Langon / 15 septembre 2005, “Les pieds sur terre” / / / / / / / /

La deuxième réunion sur le thème des milieux naturels a eu lieu au sud de Bordeaux, sur ces terres où l'Aquitaine a des accents de Gascogne et des senteurs de Landes. Etaient invités plusieurs experts et responsables représentant la SEPANSO, le Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne, la Direction Régionale de l'Environnement (DIREN) Aquitaine, l'ONF, l'Ecole d'architecture et de paysage de Bordeaux, pour débattre aux côtés de la CPDP et de RFF, avec les élus des cantons et communes du sud Gironde, ainsi qu'avec un public très nombreux à ce rendez-vous (plus de 500 personnes).

Cinq heures de dialogue pour un florilège de questions sur l'environnement confirmèrent la connaissance de cette zone géographique réputée de sensibilité forte. On rappela à plusieurs reprises la végétation unique des Lan-

des, également ressource économique incontournable, la faune irremplaçable du milieu naturel (visons d'Europe notamment), les paysages nobles aux alentours de St Symphorien... Jean Louis Moura, Directeur du Parc Naturel Régional des Landes de Gascogne fit part sans détours de ses inquiétudes : « Quid du devenir d'endroits qui n'auraient plus de préservés que le nom ? » Nombre d'autres représentants d'associations environnementales s'interrogeaient, sur « la vraie dimension d'un coût environnemental », évoquant, tour à tour, risques d'incendies, nuisances sonores sur une terre déjà traversée par l'itinéraire « Grands Gabarits » de l'A380. Au-delà des réponses du Maître d'ouvrage, toutes les interventions traduisaient la grande inquiétude des habitants de ce secteur.



R S ET TERRITORIAUX

/ Langon / 28 septembre 2005, “L'écoute sur toute la ligne” / / / / /

Impacts agricoles, forestiers et réserves foncières figuraient au programme de ce deuxième rendez-vous thématique girondin. À la très grande mobilisation du public (environ 800 personnes) s'ajoutait la participation des élus et du Sous-préfet. Le nombre considérable de questions de l'auditoire conduisit les membres de la CPDP chargés d'animer les tables rondes à un travail d'adaptation « en direct » durant plus de six heures.

Les responsables de RFF firent de leur mieux pour répondre au feu nourri des questions et des critiques auxquelles ils furent soumis.

Jean-Claude Sabin, chargé d'animer l'une des deux tables rondes, remercia chacun pour la clarté et la précision des interventions, côté salle et côté tribune des experts. Parmi eux, se trouvaient Marc Gizard, avocat du syndicat des sylviculteurs du Sud-ouest, Pierre Mace, Directeur de l'Association régionale de Défense contre les incendies, Francis

Dussillols, Vice-président de la Chambre d'agriculture de Gironde, Jean-Luc Bernard-Colombat, Adjoint au Directeur Départemental de l'Agriculture et de la Forêt (DDAF) de Gironde, un expert du Ministère des transports ou encore Bernard Noyer, avocat et professeur à Bordeaux.

Les élus étaient également venus en force. Citons le sénateur des Landes Jean-Louis Carrère, le Conseiller régional Michel Daverat ainsi que de nombreux conseillers généraux et maires de différents cantons du Sud-Gironde.

Le « tour de piste » complet des collectivités locales, des acteurs socio-professionnels et des citoyens donna ici toute la mesure de son utilité pour le travail de la CPDP. Comme lors de la réunion du 15 septembre, tous les intervenants soulignaient leurs craintes et inquiétudes face à un projet d'une telle ampleur, et dont l'intérêt fut également mis fortement en cause.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DES TERRITOIRES

Toulouse / 13 octobre 2005, “Le fret et tout le reste...”

Cette rencontre constituait l'ultime moment thématique du débat, avant le démarrage des réunions de synthèse.

La LGV Bordeaux-Toulouse, est-elle accélérateur économique ?

Pour tenter de répondre à cette question prospective, une première table ronde réunissait les institutions en charge de l'aménagement des infrastructures de transport et communications.

Leurs dirigeants s'accordent à pressentir les effets bénéfiques de ce projet pour les entreprises et le tourisme. Pierre Izard, Président du Conseil général de la Haute-Garonne, a rappelé l'enjeu commercial des plateformes logistiques. Serge Didier, au nom de l'agglomération toulousaine, a souligné les impacts d'un TGV sur la croissance urbaine, et plaide en faveur d'une réflexion globale sur l'aménagement de la gare Matabiau. Le président de la CCI de Toulouse Claude Terrazzoni a tenu à souligner « qu'un tel projet ne saurait se concevoir sans l'émergence d'une réelle multimodalité des transports ».

S'exprimant au nom du Conseil régional de Midi-Pyrénées qu'il préside, Martin Malvy a précisé que « nous sommes face à notre chance de construire un grand axe économique par le Sud : Aquitaine, Midi-Pyrénées, Languedoc, vallée du Rhône, tout en se raccordant au “Y” Catalan ». Idée également défendue par le CESR. Pour conclure, le Préfet de région Jean Daubigny a indiqué que les retombées économiques attendues devaient intégrer les exigences de développement durable.



À l'issue de cette table ronde, la prise de parole du public affichait déjà un assez fort accent girondin puisque les représentants d'associations de défense de l'environnement « Patrimoine à Préserver », « Sépanso », « Landes Environnement, Attitude »... mais également des élus du secteur de La Brède qui avaient fait le déplacement ont martelé leur ferme opposition au projet, rappelant le « sacrifice » déjà consenti avec l'itinéraire à grand gabarit pour l'A380, et la nécessaire protection des écosystèmes.

La seconde table ronde accueillait cinq responsables d'entreprises du Sud-Ouest aussi diverses qu'Airbus (aéronautique), les Sablières Malet (BTP), les Laboratoires Pierre Fabre (Pharmacie et dermocosmétique), Sudépis (agroalimentaire) ou Altrans (transports & logistique). Leur point de vue sur le secteur fret et logistique convergea sur l'aveu d'une certaine tiédeur vis-à-vis de l'offre de ferroutage aujourd'hui, difficilement concurrentielle avec la solution

route. Néanmoins, les sillons de voies ferrées libérés par la construction de la LGV pourraient, de l'avis en tout cas d'entreprises ayant à transporter des marchandises lourdes (farines, granulats) ou même légères (médicaments, électronique...) entraîner un renouveau de l'appel au service fret et à terme, une avancée de cette activité. D'après Jean-Jacques Faucher de RFF, « si la LGV ne conditionne pas la réussite du fret, elle peut contribuer à son développement ».

“Consultez les dernières actualités du débat”



www.debatpublic-lgvbordeaux-toulouse.org

- des éléments d'information de RFF sur diverses questions (bruit, environnement)
- les analyses de marché et de prévision de trafic, ainsi que l'opportunité de gares nouvelles : études de la SNCF, entreprise ferroviaire
- tous les actes des réunions publiques et nouveaux cahiers d'acteurs, le dossier du maître d'ouvrage...

– Le débat public, ce sont aussi des auditions de la CPDP et du maître d'ouvrage à la demande d'institutions ou d'associations... avec l'association des maires du Sud Gironde, le 3 octobre à Préchac, auprès du Comité stratégique d'aménagement du territoire du Tarn, le 4 octobre à Albi, aux membres de la Commission infra-

structure du Conseil régional d'Aquitaine, le 6 octobre à Bordeaux, devant les organisations professionnelles du monde viticole, le 11 octobre à Podensac. La CPDP et RFF furent également invités à présenter le débat et le projet devant l'assemblée du Conseil général de Lot-et-Garonne le 17 octobre.

Rendez-vous pour les prochaines réunions publiques !